

PAR COURRIEL

Montréal, le 17 août 2020

████████████████████
N/Réf. : AI2021-032

Objet : Réponse à votre demande d'accès à des renseignements et à des documents détenus par la Commission de toponymie

██████████
La Commission de toponymie a bien reçu votre demande d'information datée du 16 juillet 2020. Après analyse, nous vous transmettons par la présente les documents auxquels vous pouvez avoir accès conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (ci-après appelée *Loi sur l'accès*).

Vous trouverez donc ci-joint les documents suivants :

- Extrait du procès-verbal de la 309^e réunion de la Commission de Toponymie;
- Tableaux comportant une liste de noms à étudier;
- Annexe;
- Fiche descriptive du boulevard David-Bouchard Nord.

Toutefois, certains documents ne peuvent être divulgués. En effet, en vertu de l'article 34 de la *Loi sur l'accès*, tout document du bureau d'un membre de l'Assemblée nationale ou préparé pour son compte n'est pas accessible.

De plus, certains documents ont été caviardés parce qu'ils contiennent un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans par un des membres de la Commission de toponymie ou un membre de son personnel. L'article 37 de la *Loi sur l'accès* ci-joint énonce qu'un organisme public peut refuser de communiquer ce type de renseignements.

En ce qui concerne certains documents ou informations, l'Office ne peut vous répondre. En effet, ces informations sont la propriété ou émanent de la Ville de Granby ou de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby. Ces organismes sont plus compétents que l'Office pour répondre à ce volet de votre demande. Nous vous conseillons donc, selon les articles 47(4°) et 48 de la *Loi sur l'accès*, de vous adresser aux responsables de la *Loi sur l'accès* de ces organismes :

Ville de Granby
M^e Stéphanie Déraspe
Greffière adjointe
87, rue Principale
Granby (Québec) J2G 2T8
Tél. : 450 361-6139 #6139
Télec. : 450 776-8278
Courriel : accés@granby.ca

Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby
Réal Pitt
Directeur général
360, rue Principale
Saint-Alphonse-de-Granby (Québec) J0E 2A0
Tél. : 450 375-4570
Télec. : 450 375-4717
Courriel : r.pitt@st-alphonse.qc.ca

En terminant, nous vous informons que, en vertu des articles 135 et 137 de la *Loi sur l'accès*, vous disposez d'un recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative sur l'exercice de ce recours.

Veillez agréer, [REDACTED] nos salutations distinguées.

Le responsable de la *Loi sur l'accès*,

[REDACTED]

Jorge Passalacqua
accés.information@oqlf.gouv.qc.ca

p. j. Articles pertinents de la *Loi sur l'accès*
Note explicative (avis de recours)